

Annexe

Fiche de candidature 2023 – 2024

PROJETS INNOVANTS

A renvoyer par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le 29 septembre 2023 à :
innovation@ac-corse.fr

Rappel des priorités académiques

- les gestes professionnels ;
- le numérique ;
- les valeurs de la république ;
- l'école inclusive ;
- l'accompagnement à l'orientation, l'accompagnement des élèves et le continuum ;
- l'évaluation ;
- la santé, l'accompagnement social et la sécurité ;
- l'éducation au développement durable ;
- les territoires, la ruralité et l'éducation prioritaire ;
- la langue et la culture corse ;
- les arts, les cultures et l'ouverture internationale

1. Renseignements

Intitulé du projet :

Nom de l'école ou de l'établissement :

Adresse postale :

Adresse mail :

Composition de l'équipe

| Nom | Prénom | Fonction/Discipline | Adresse mail |
|-------------------------|--------|---------------------|---|
| Coordonnateur du projet | | | Numéro de téléphone (uniquement coordonnateur) |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Niveau(x) de classe(s) :

Nombre de classes :

Nombre d'élèves :

Votre projet comporte-t-il un caractère dérogatoire ?

Si oui, avez-vous obtenu l'accord de l'IA-DASEN ?

Avez-vous présenté ce projet dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble » ?

2. Origine du projet innovant

Formulez les constatations et les objectifs pédagogiques à l'origine du projet :

Quel(s) lien(s) le projet présente-t-il avec le projet d'école ou d'établissement ?

3. Description détaillée du projet innovant

Contenu :

Mise en œuvre :

Calendrier :

N'hésitez pas à contacter la CARDIE pour tout renseignement.